FRANCAIS

OMCN S.p.A.

TRAVERSE DE LEVAGE POUR
PONTS A QUATRE COLONNES
ET CISEAUX

CE

Art. 456
Art. 456 S
Art. 456 SE
à actionnement pneumatique

Art. 457
Art. 457 S
Art. 457 SE
à actionnement pneumohydraulique

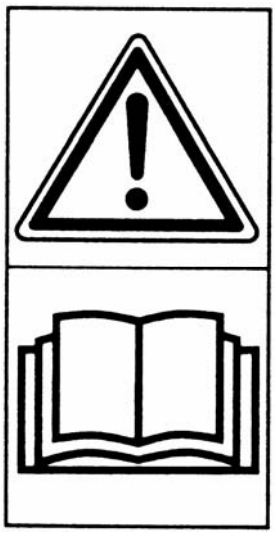

INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI
ET L'ENTRETIEN MANUEL DES
PIÈCES DE RECHANGE

FRANCAIS

AVERTISSEMENT

Avant l'utilisation, appliquer sur la traverse les étiquettes adhésives fournies avec le présent manuel selon la disposition du schéma ci-dessous.

La non application des étiquettes causera la décadence des conditions de garantie ainsi que celle du constructeur pour tout dommage dérivant de l'utilisation de la traverse.

P.S.: En cas d'endommagement, d'illisibilité ou de disparition d'une ou de plusieurs étiquettes inhérentes à l'appareil, rappeler le N° d'emplacement nécessaire pour la substitution.
Appliquer la nouvelle étiquette à l'emplacement indiqué.

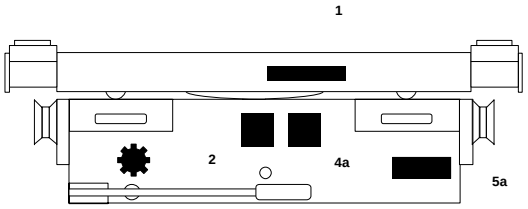

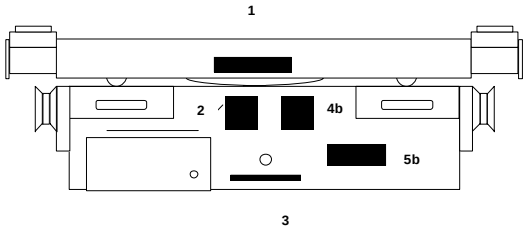

KG. 2000

1

NORMES D'UTILISATION ET DE SECURITE

. Il est interdit de soulever des charges supérieures à celles indiquées par le constructeur.
. Il est interdit de monter sur le véhicule quand il est soulevé.
. Avant chaque levage vérifier que les appuis sont correctement positionnés sous le véhicule.
. L'opérateur doit contrôler la stabilité du véhicule sur les appuis durant le levage.
. Utiliser la traverse seulement pour le levage partiel du véhicule.

MANUTENTION

. Maintenir le chariot en parfait état de propreté.
. Huilier périodiquement les pivots et les axes des roues de soutien.
. Pour d'éventuels ajouts d'huile dans le cylindre, utiliser l'huile
« AGIP ACER 22 » ou équivalent.

Lire attentivement le manuel d'instructions avant chaque manutention.

Art.203-451-451/A-455-455/A-456-457

2

PRESSION ALIMENTATION BAR 8

3

OMCN S.r.l. Via Divisione Tridentina,23 24020 Villa di Serio (BG) ITALIA

Portata - Capacity
Capacite - tragefahigkeit: **KG. 2000**

Anno di fabbr. - Year of maufac.
Annee de fabrication - Baujahr

Numero lotto - Lot code
Lot N° - Partienummer

5a

OMCN S.r.l. Via Divisione Tridentina,23 24020 Villa di Serio (BG) ITALIA

Portata - Capacity
Capacite - tragefahigkeit: **KG. 2000**

Anno di fabbr. - Year of maufac.
Annee de fabrication - Baujahr

Numero lotto - Lot code
Lot N° - Partienummer

5b

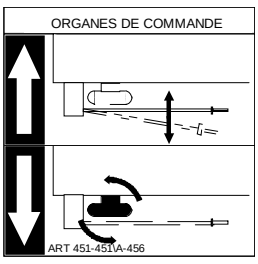

4a

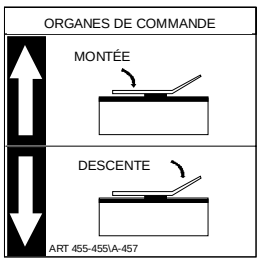

4b

PENDANT LA CONSULTATION DU MANUEL, FAIRE PARTICULIÈREMENT ATTENTION LORSQUE L'ON RENCONTRE LE SIGNALE DE **DANGER**.

DANGER

AVERTISSEMENT

ATTENTION

CE SIGNAL INDIQUE LA PRESENCE DE CONDITIONS OU DE SITUATIONS DE DANGER PLUS OU MOINS IMPORTANTES. LES SIGNAUX DE DANGER SONT DE TROIS NIVEAUX::

DANGER

Le non-respect de ce signal entraîner des risques très graves pour la sécurité: mort, dommages permanents à moyen terme.

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ce signal peut entraîner des risques très graves pour la sécurité: mort, dommages permanents à moyen terme.

ATTENTION

Le non-respect de ce signal peut provoquer des accidents ou des dommages à la machine.

FRANCAIS

Manuel d'Instructions

INDEX:

- 1.0 GENERALITES
- 2.0 DESTINATION D'USAGE
  2.1 Schéma du produit et dimensions des modèles
  2.2 Tableau Portée-poids
- 3.0 NORMES GENERALES DE SECURITE
- 4.0 TRANSPORT
- 5.0 DEBALLAGE
- 6.0 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PRINCIPALES
- 7.0 MISE EN SERVICE
- 8.0 FONCTIONNEMENT Art. 456 - 456 S - 456 SE
  8.1 Hauteur
  8.2 Descente
- 9.0 FONCTIONNEMENT Art. 457 - 457 S - 457 SE
  9.1 Hauteur
  9.2 Descente

-10.0 ENTRETIEN COURANT
-11.0 TABLEAU DE RECHERCHE D'EVENTUELS INCONVENIENTS
-12.0 UTILISATION
-13.0 STOCKAGE
-14.0 MISE AU REBUT
-15.0 ETIQUETTE TYPE
-16.0 ESSAIS D'USINE
-17.0 SCHEMA HYDRAULIQUE AVEC COMPOSANTS Art. 456 - 456 S - 456 SE
-18.0 SCHEMA HYDROPNEUMATIQUE AVEC COMPOSANTS Art. 457 - 457 S - 457 SE
-19.0 EXPLOSE GROUPE POMPE Art. 456 - 456 S - 456 SE
-20.0 EXPLOSE CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE Art. 457 - 457 S - 457 SE
-21.0 EXPLOSE TRAVERSE ET CYLINDRE Art. 456 - 456 S - 456 SE - 457 - 457 S - 457 SE
-22.0 ACCESSOIRES SUR DEMANDE

1.0 GENERALITES

Le présent manuel fait partie intégrante du produit.

Lire attentivement les avertissements et instructions décrites dans le présent manuel car ils fournissent d'importantes indications en regard de:
LA SECURITE D'EMPLOI ET LA MANUTENTION

La traverse de levage a été construite en conformité des normes et directives en vigueur EN 292-1, EN 292-2, EN 414, CNR 10011, EN1493, 98/37/CE

Conserver avec soin ce manuel pour toute consultation ultérieure.

2.0 DESTINATION D'USAGE

La traverse art. 456 - 456 S - 456 SE et la traverse art. 457 - 457 S6 - 457 SE ont été construites pour être utilisées comme auxiliaire pour le levage partiel d'un véhicule à quatre roues.
La traverse art. 456 - 456 S - 456 SE et la traverse art. 457 - 457 S - 457 SE doivent être placées entre les deux chemins de roulement de l'élévateur, sur les deux glissières, de manière à pouvoir lever les deux roues situées sur le même axe du véhicule.
La charge de levage maximale de la traverse est signalée sur la plaque du constructeur et reportée dans le tableau « Portée-poids » (TAV. 2).

- Cet appareil devra être destiné seulement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu.
- Tout autre destination pour un usage divers est impropre et à prohiber.
- Le constructeur décline toute RESPONSABILITÉ pour dommages corporels, animaux ou objet, causés par une utilisation impropre ou non conforme aux prescriptions du présent manuel.
- La traverse de levage ne doit jamais être utilisée si la température ambiante est inférieure à 15°C.

2.1
Schéma du produit et dimensions des modèles
PLAN. 1

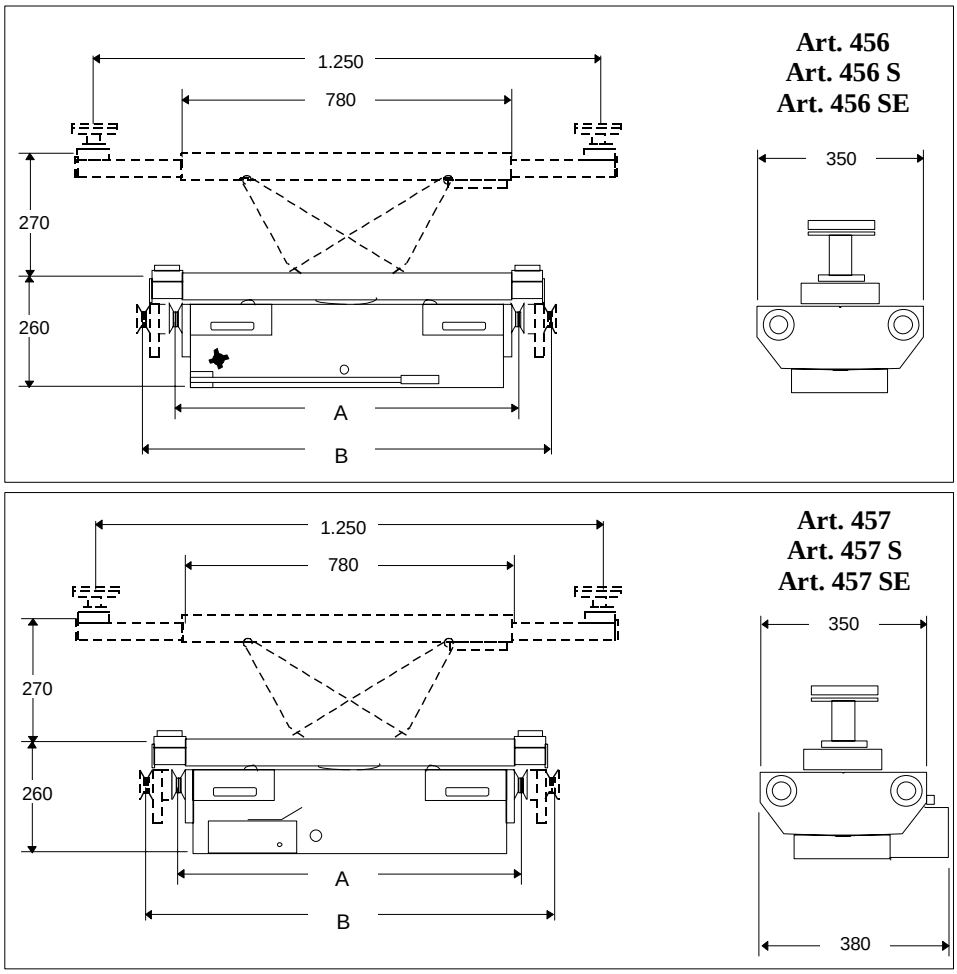

Article	Portée (Kg)	Poids (Kg.)	A	B
456	2.000	180	780	1040
457	2.000	185	780	1040
456 S	2000	180	780	1040
456 SE	2000	180	720	980
457 S	2000	185	780	1040
457 SE	2000	185	720	980

2.2
Tableau Portée poids
PLAN 2

N.B. : Les caractéristiques et les données reportées dans le tableau sont indicatives. Le constructeur se réserve le droit d'effectuer les modifications sans préavis, en dehors des dispositifs de sécurité.

3.0
NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ
PLAN. 3

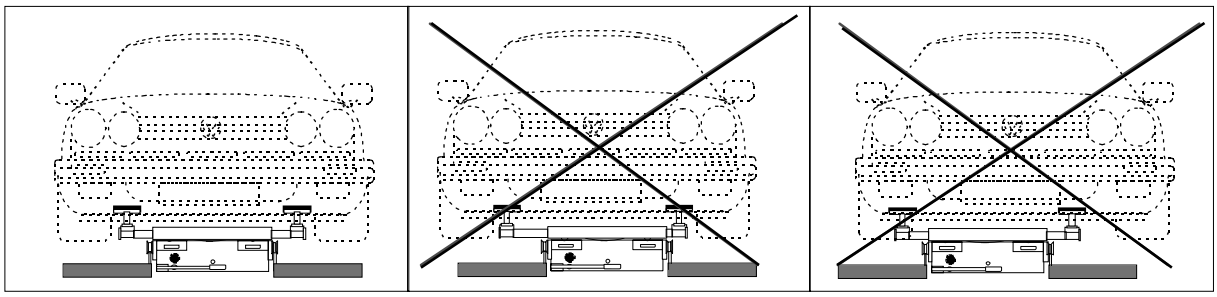

- L'utilisation de la traverse est consentie seulement au personnel formé et autorisé et en bonne condition physique.
- Il est interdit de soulever des charges supérieures à celles indiquées par le constructeur.
- Il est interdit de monter sur le véhicule quand il est levé.
- L'opérateur doit contrôler la stabilité des points de soutien sous le véhicule lors du levage.
- Utiliser la traverse uniquement pour lever partiellement le véhicule.
- L'utilisation de la traverse est consentie seulement dans des lieux protégés des agents atmosphériques tels que: neige, pluie, vent. L'installation ne peut se faire que dans des lieux préservés de toute émanation de vapeur ou de risques d'explosion.
- Il est interdit toute manœuvre ou modification non autorisée par OMCN. Les interventions non autorisées par le constructeur entraînent des dommages non couverts par la garantie.
- L'alimentation de l'air doit provenir du groupe filtre-réducteur- (pour art.457)
- L'exclusion ou l'intervention sur les dispositifs de sécurité entre dans le cadre de la violation des normes européennes de sécurité.
- Contrôler durant le fonctionnement, qu'aucun risque pour tierce présence n'est visible. Dans le cas contraire, stopper immédiatement les opérations en cours
- Ne pas utiliser l'appareil si la température descend sous 15°C.
- Pour l'utilisation, se vêtir en fonction des lois en vigueur du pays ou l'appareil est utilisé. Ne pas porter de vêtements larges ou flottants.
- Contrôler que durant les déplacements de la traverse, qu'aucun objet ne se trouve dans la zone de travail.
- Si des irrégularités de fonctionnement se manifestent, interrompre immédiatement toute action et contrôler l'origine de ces disfonctionnements.
- Pour l'opération de levage, contrôler constamment la stabilité du véhicule et que la charge sur les appuis soit équitablement partagée.
- Vérifier que les glissières de la traverse sont adaptées à la traverse et régulièrement nettoyées.
- Les rallonges pour l'appui sur les glissières doivent dépassées de la traverse en mesure symétrique.
- Vérifier avant et pendant le déplacement de la traverse que les glissières des roues sont dégagées de tout obstacle et parfaitement parallèles entre elles.
- La traverse art.456—456 S- 456 SE– et 457- 457 S- 457 SE ne doit pas être poussée jusqu'à l'extrémité des glissières sur les chemins de roulement. L'arrêter au moins à 20 cm avant la fin des glissières.
- Les chemins de roulement de l'élévateur ne peuvent utiliser qu'une traverse art.456 - 456 S- 456 SE– et 457- 457 S- 457 SE.

4.0 TRANSPORT

La traverse est emballée avec le vérin démonté. Celui-ci est emballé séparément dans la même matière protectrice Pluriboll- Carbone. (PLAN.4)

Le transport de l'appareil emballé s'effectuera par des moyens de levage (feenwick- grues) en faisant très attention à ne pas l'abîmer durant les manœuvres

Le poids du colis varie selon le modèle.
Contrôler le tableau « Portée-Poids » pour déterminer exactement le poids.

PLAN. 4

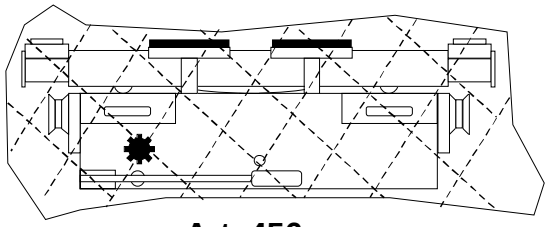

Art. 456
Art. 456 S
Art. 456 SE

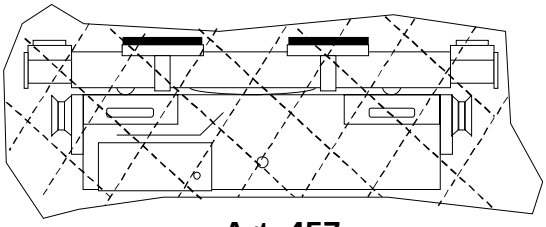

Art. 457
Art. 457 S
Art. 457 SE

5.0 DÉBALLAGE

Après avoir enlevé l'emballage, vérifier que la traverse ne présente aucun dommage. En cas de doute **ne pas utiliser la traverse** et appeler le revendeur.

Vérifier la présence des étiquettes sur la traverse comme montré page 2 du présent manuel. Au cas ou les étiquettes sont jointes à la traverse dans une pochette, pourvoir à la mise place de celles-ci sur l'appareil comme indiqué page 2 du présent manuel.

AVERTISSEMENT

La non présence des étiquettes d'avertissement et d'utilisation, entre dans le cadre d'une violation des Normes Européennes de Sécurité.

AVERTISSEMENT

Les éléments de l'emballage ne doivent pas être laissés à la portée des enfants pour le risque qu'ils représentent.
Porter les matériaux dans les décharges adéquates.

6.0 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES PRINCIPALES

- Fonctionnement par la mise en action manuelle de la pompe pneumo-hydraulique. (457 - 457 S - 457 SE)
- Fonctionnement par la mise en action manuelle de la pompe hydraulique. (456 - 456 S - 456 SE)
- Dispositif du fin de course avec arrêt mécanique à la fin du mouvement du cylindre de levage.
- La valve de maximum pression qui agit sur la pompe et qui contrôle que le levage de la charge ne soit pas supérieur aux limites consenties par le constructeur (457 - 457 S - 457 SE).
- Valve de sécurité qui maintient constante la vitesse de descente entre les limites établies par les lois en vigueur, indépendamment de la charge soulevée.
- Valve de retenue qui permet la stabilité de la position de levage et empêche les mouvements indésirés de la charge.
- Dispositif de sécurité pour empêcher l'action accidentelle ou involontaire de la commande de descente.
- Roulettes en appui sur les glissières dans les chemins de roulement du pont élévateur.
- Largeur réglable de la traverse pour l'appui aux chemins de roulement.

ZONE AVEC RISQUE DE COUPURE

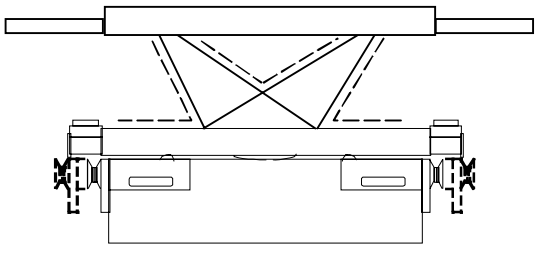

7.0
MISE EN SERVICE

Après avoir libéré les divers composants de l'emballage, vérifier le bon aspect général et suivre les indications suivantes pour la mise en service de l'appareil:

456 - 456 S - 456 SE:

A Poser la traverse avec les roulettes en appui dans les glissières des chemins de roulement en réglant en largeur les rallonges de la traverse.

PS: EXTRAIRE LES DEUX RALLONGES DANS UNE ÉGALE MESURE

B Extraire les rallonges supérieures en les faisant glisser.

C Insérer les tampons dans leurs logements en mode symétrique.

457 - 457 S - 457 SE

A Poser la traverse avec les roulettes en appui dans les glissières des chemins de roulement en réglant en largeur les rallonges de la traverse.

B Extraire les rallonges supérieures en les faisant glisser

C Insérer les tampons dans leurs logements en mode symétrique et raccorder l'alimentation pneumatique en provenance du groupe filtre-réducteur-lubrificateur.

D Maintenir la pression pneumatique d'alimentation entre 6 et 8 Bar. Max.

DANGER

Chaque dommage dérivant de la non observation des indications mentionnées ci-dessus ne sera pas imputable au constructeur et pourra causer la décadence de la garantie.

DANGER

PLAN. 5

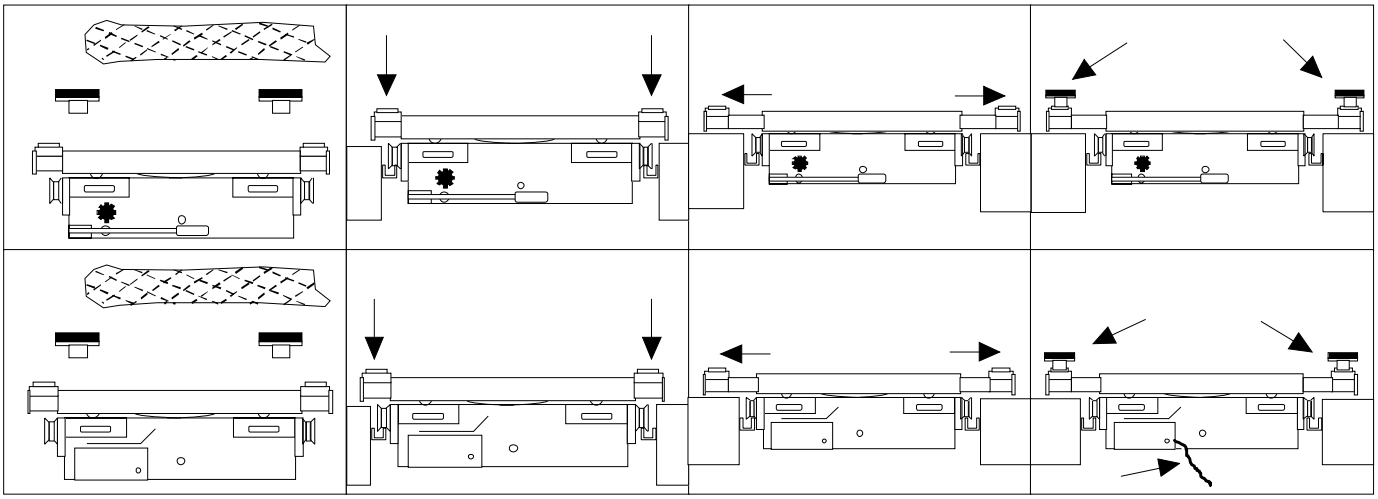

8.0
FONCTIONNEMENT
Art. 456 - 456 S - 456 SE

AVERTISSEMENT

AVANT D'ETRE SUR LE POINT D'UTILISER LA TRAVERSE IL FAUT AVOIR LU ET COMPRIS CLAIREMENT LES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS LE PRESENT MANUEL.

AVERTISSEMENT

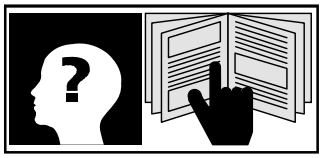

8.1 Hauteur:

- Mettre la traverse sous le véhicule à soulever, avec les tampons bien positionnés avec les points de levage du véhicule.
- Commencer l'action de pompage avec des actions alternées sur le levier de commande montée afin que le cylindre avec la structure à pantographe de la traverse entame la montée.
- Durant la montée, l'arrêt de l'action sur le levier bloque dans la position atteinte le cylindre de la traverse et la valve de retenue en stabilise la position.
- L'arrêt en montée, au point d'élévation maximum, se fait automatiquement.
- Eviter de continuer à actionner la commande de montée une fois la hauteur complète atteinte.

PS: AVANT D'ALLER SOUS LE VEHICULE POUR TRAVAILLER, PLACER POUR SOUTENIR LE VEHICULE DEUX CHANDELLES D'UNE PORTEE GLOBALE D'AU MOINS 2000 Kg.

8.2 Descente:

- Enlever les chandelles de soutien du véhicule.
- Tourner le petit volant de commande descente en sens inverse des aiguilles d'une montre et le cylindre avec la structure à pantographe de la traverse entamera la course de descente.
- Durant la descente, l'arrêt de l'action sur la commande bloque dans la position atteinte le cylindre de la traverse et la valve de retenue en stabilise la position.
- L'arrêt de la descente au point le plus bas, se fait de manière automatique.
- Eviter de continuer à actionner la commande de descente une fois la course complète atteinte
- La vitesse du mouvement de descente est automatiquement réglée de façon à être contenue dans les limites prescrites par les lois en vigueur.

PLAN. 6

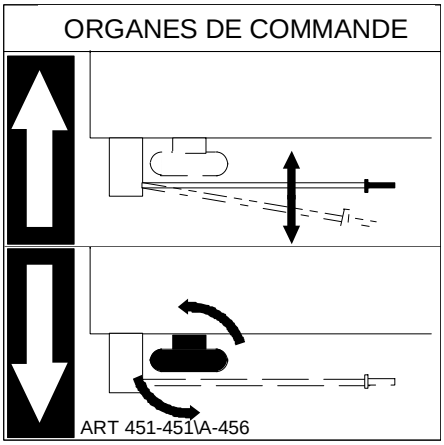

DANGER

Ne pas mettre d'épaisseur entre le tampon et le point d'appui du véhicule.

DANGER

AVANT D'ÊTRE SUR LE POINT D'UTILISER LA TRAVERSE IL FAUT AVOIR LU ET COMPRIS CLAIREMENT LES INSTRUCTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT MANUEL.

AVERTISSEMENT AVERTISSEMENT

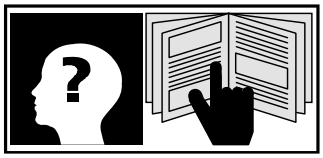

9.1 Hauteur:

- Vérifier que le branchement avec le réseau pneumatique est correct et que la pression n'est pas supérieure à 8 Bar.
- Mettre la traverse sous le véhicule à soulever, avec les tampons bien positionnés avec les points de levage du véhicule.
- Commencer l'action de pompage en appuyant manuellement sur la pédale de la centrale hydropneumatique, dans la position supérieure, en correspondance du mot écrit « PUMP ». (PLAN.7)
- Durant la montée, l'arrêt de l'action sur la commande bloque dans la position atteinte le cylindre de la traverse et la valve de retenue en stabilise la position.
- L'arrêt en montée, au point d'élévation maximum, se fait automatiquement.
- Éviter de continuer à actionner la commande de montée une fois la hauteur complète atteinte.

PS: AVANT D'ALLER SOUS LE VEHICULE POUR TRAVAILLER, PLACER POUR SOUTENIR LE VEHICULE DEUX CHANDELLES D'UNE PORTEE GLOBALE D'AU MOINS 2000 Kg.

9.2 Descente:

- Enlever les chandelles de soutien du véhicule.
- Appuyer manuellement sur la pédale de la centrale hydropneumatique, dans la position inférieure, en correspondance du mot écrit « RELEASE ». (PLAN.7).
- Durant la descente, l'arrêt de l'action sur la commande bloque dans la position atteinte le cylindre de la traverse et la valve de retenue en stabilise la position.
- L'arrêt de la descente au point le plus bas, se fait de manière automatique.
- Eviter de continuer à actionner la commande de descente une fois la course complète atteinte
- La vitesse du mouvement de descente est automatiquement réglée de façon à être contenue dans les limites prescrites par les lois en vigueur.

PLAN. 7

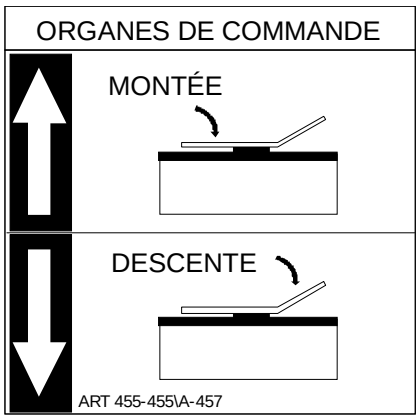

Ne pas mettre d'épaisseur entre le tampon et le point d'appui du véhicule.

DANGER DANGER

10.0 ENTRETIEN COURANT

AVERTISSEMENT

Les opérations contenues dans le présent paragraphe sont les seules qui puissent être effectuées par l'opérateur ou par la personne autorisée. Les opérations non comprises dans le paragraphe suivant sont considérées de type supplémentaires et doivent être effectuées par du personnel qualifié ou par le constructeur.

Pour garantir l'efficacité de la traverse et pour garantir son correct fonctionnement, il est indispensable de se tenir aux instructions reportées ci-dessous.

AVERTISSEMENT

Les opérations de nettoyage doivent être effectuées dans des conditions de sécurité maximum. Mettre la traverse en position de repos pour faire celles-ci.

Pour d'éventuels rajouts d'huile, au cas où la structure de levage n'atteint pas la hauteur déclarée:

Pour Art.456 - 456 S - 456 SE:

- Démonter du châssis de la traverse la pompe entière et détacher le tuyau flexible du conduit de l'huile.
- Dévisser la vis (1 PLAN.8) et libérer le support (2 PLAN.8)
- Dévisser la pièce qui tient la pompe en position verticale.
- Ajouter l'huile jusqu'au niveau supérieur, la quantité maxi étant de 0.75 lt.
- Remonter les pièces et remettre en place la pompe sur la traverse.

Pour Art.457 - 457 S - 457 SE:

- Baisser complètement la structure, dévisser le bouchon de remplissage d'huile (1 PLAN.8) du cylindre, ajouter l'huile jusqu'au niveau (PLAN.8). Utiliser l'huile « AGIP ACER 22 » ou équivalent. La quantité maxi étant de 0.75 lt.
- Effectuer une course complète en montée et descente de la traverse, bouchon d'huile enlevé, pour permettre l'évacuation d'un éventuel excédent d'huile.
- Remettre le bouchon
- Répéter l'opération au cas où la structure n'atteigne pas la hauteur déclarée.

1 Maintenir la traverse et le cylindre en parfait état de propreté.

2 Huiler périodiquement les pivots et les axes des roues de soutien.

3 Maintenir constamment propre et graissées les parties mobiles de la structure à pantographe.

4 Nettoyer ou remplacer périodiquement le filtre d'air, situé à l'intérieur du raccord pneumatique d'entrée.

PLAN. 8

Art. 456 - 456 S - 456 SE

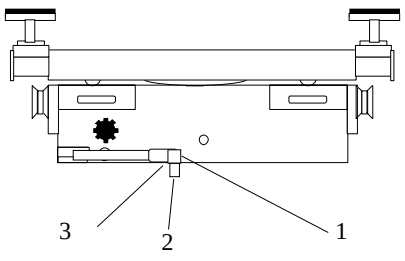

Art. 457 - 457 S - 457 SE

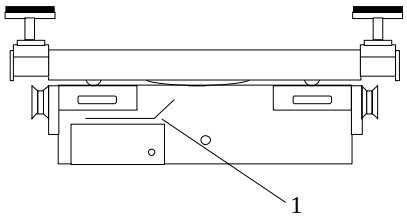

11.0 - TABLEAU DE RECHERCHES D'EVENTUELS INCONVENIENTS

INCONVENIENTS	CAUSES POSSIBLES	REMEDES
La traverse ne lève pas la portée déclarée.	1 Valvole de max. sale ou endommagée. 2 Valve de commande descente ouverte ou sale 3 Joints du cylindre usés.	1 Retourner la pompe au S.A.V. du revendeur autorisé. 2 Nettoyer après avoir démonté le corps de la valve reliée à l'organe de commande descente. Remplacer si besoin. 3 Démonter le groupe cylindre-pompe et l'envoyer au S.A.V.du revendeur autorisé.
Avec l'action de pompage la structure monte mais redescend aussitôt à la position précédente.	1 Valve de retenue sale ou endommagée. 2 Manque d'huile dans le réservoir.	1 Démonter la valve à l'intérieur de la pompe, la nettoyer avec de l'air comprimé et de l'essence, manipuler avec soin. 2 Ajouter de l'huile dans le réservoir par le bouchon comme indiqué dans le chapitre entretien courant.
La traverse monte de peu à chaque action de pompage.	1 Joints fissurés non étanches. 2 Manque d'huile dans le réservoir.	1 Enlever le corps de la pompe contenant les joints et les remplacer. 2 Ajouter de l'huile dans le réservoir par le bouchon comme indiqué dans le chapitre entretien courant.
La traverse ne reste pas en position.	1 Valve de descente sale ou endommagée. 2 Joints fissurés non étanches.	1 Oter le corps de la valve, la nettoyer avec de l'air comprimé et de l'essence, la remonter, manipuler avec soin. 2 Démonter le groupe pompe-piston, remplacer les joints du cylindre ou retourner le groupe au revendeur autorisé.
Vitesse excessive durant la descente.	1 Valve de contrôle descente endommagée.	1 Enlever la valve de descente, la nettoyer avec de l'air comprimé et de l' essence, en contrôler l'efficacité, la remplacer si besoin.

DANGER

P.S.: La valve de pression max. est scellée par le constructeur. Pour d'éventuels disfonctionnements, retourner celle-ci ou le groupe pompe-cylindre au centre s.a.v. du revendeur autorisé.

DANGER

AVERTISSEMENT

P.S.: La valve de pression max. est scellée par le constructeur. Pour d'éventuels disfonctionnements, retourner celle-ci ou le groupe pompe-cylindre au centre s.a.v. du revendeur autorisé.

AVERTISSEMENT

12.0 UTILIATION

La traverse doit être utilisée uniquement par du personnel qualifié.
Se rappeler que d'éventuelles utilisations par des personnes qui n'ont pas pris connaissance des procédures mentionnées dans le présent manuel peuvent être cause de danger.

Pour d'éventuelles nécessités d'assistance, appeler le centre S.A.V. du revendeur autorisé et exiger l'utilisation de pièces originales.

13.0 STOCKAGE

En cas de stockage pour une longue période, il faut débrancher les sources d'alimentations et protéger toutes les parties qui pourraient être abîmées ou exposées à la poussière.

14.0 MISE AU REBUT

Si la traverse ne doit plus servir, il est recommandé de la rendre inopérante.

Elle doit être traitée comme les déchets spéciaux et emmenée dans les décharges répondant aux lois en vigueur.

15.0
ETIQUETTE TYPE
PLAN. 9

16.0
ESSAIS
D'USINE

Avant d'être emballée, la traverse a été vérifiée dans les points suivants:

- Contrôle fonctionnalité de levage et parties générales
- Contrôle fonctionnalité valve de descente.
- Contrôle et tarage de la valve de max. pression

17.0
SCHEMA HYDRAULIQUE
ET COMPOSANTS Art. 456 - 456 S - 456 SE
PLAN. 11

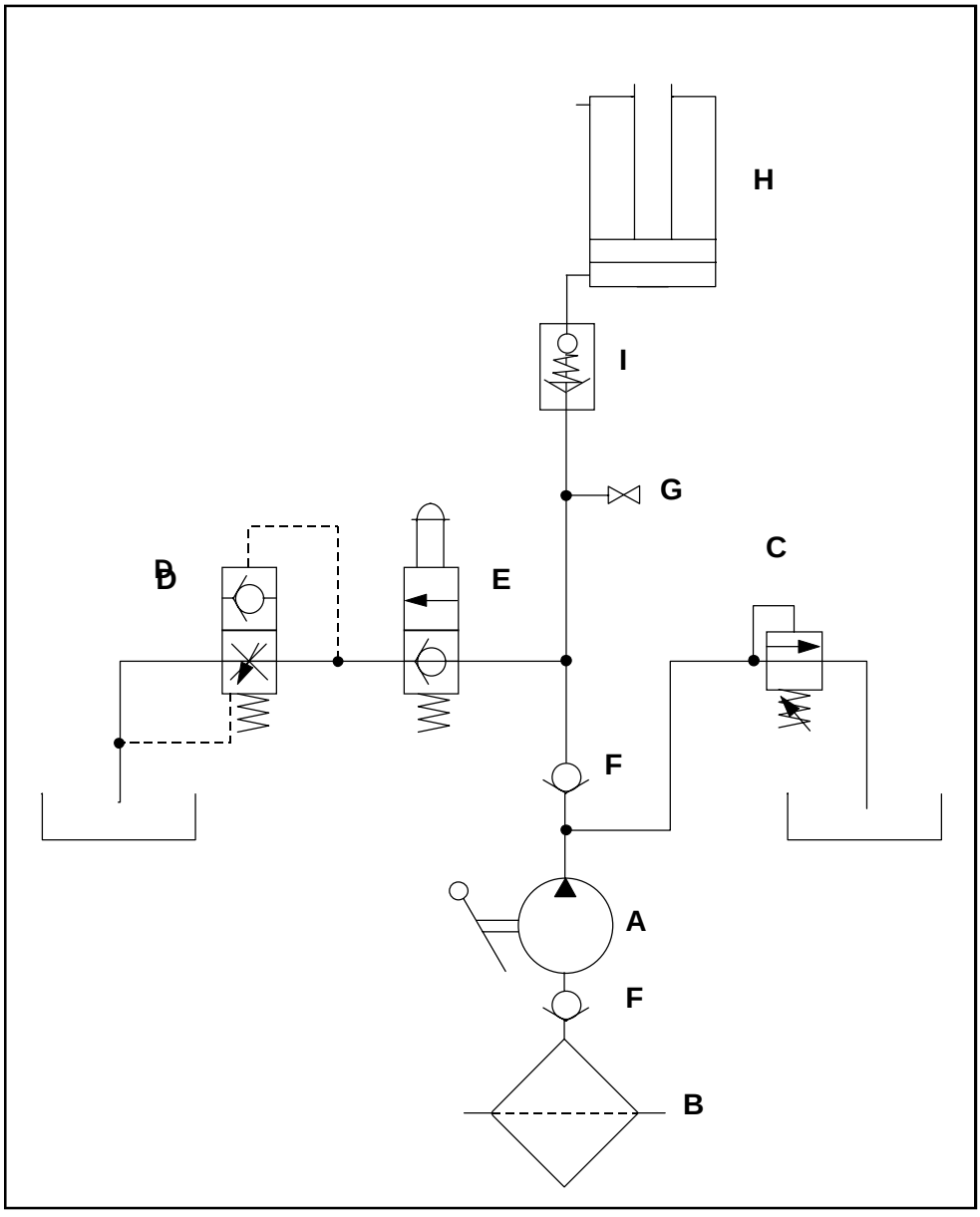

A POMPE MANUELLE
B FILTRE HUILE
C VALVE DE MAX PRESSION tarée à 250 Bar
D VALVE DE CONTRÔLE DESCENTE
E VALVE DE DESCENTE
F VALVE DE RETENUE
G ATTACHE MANOMÈTRE
H CYLINDRE
I VALVE ANTICHUTE

L'intervention pour des opérations particulières ou de réparations réclame qu'elles soient effectuées par du personnel qualifié.

DANGER DANGER

18.0
SCHEMA PNEUMOHYDRAULIQUE ET COMPOSANTS
Art 457 - 457 S - 457 SE
PLAN.12

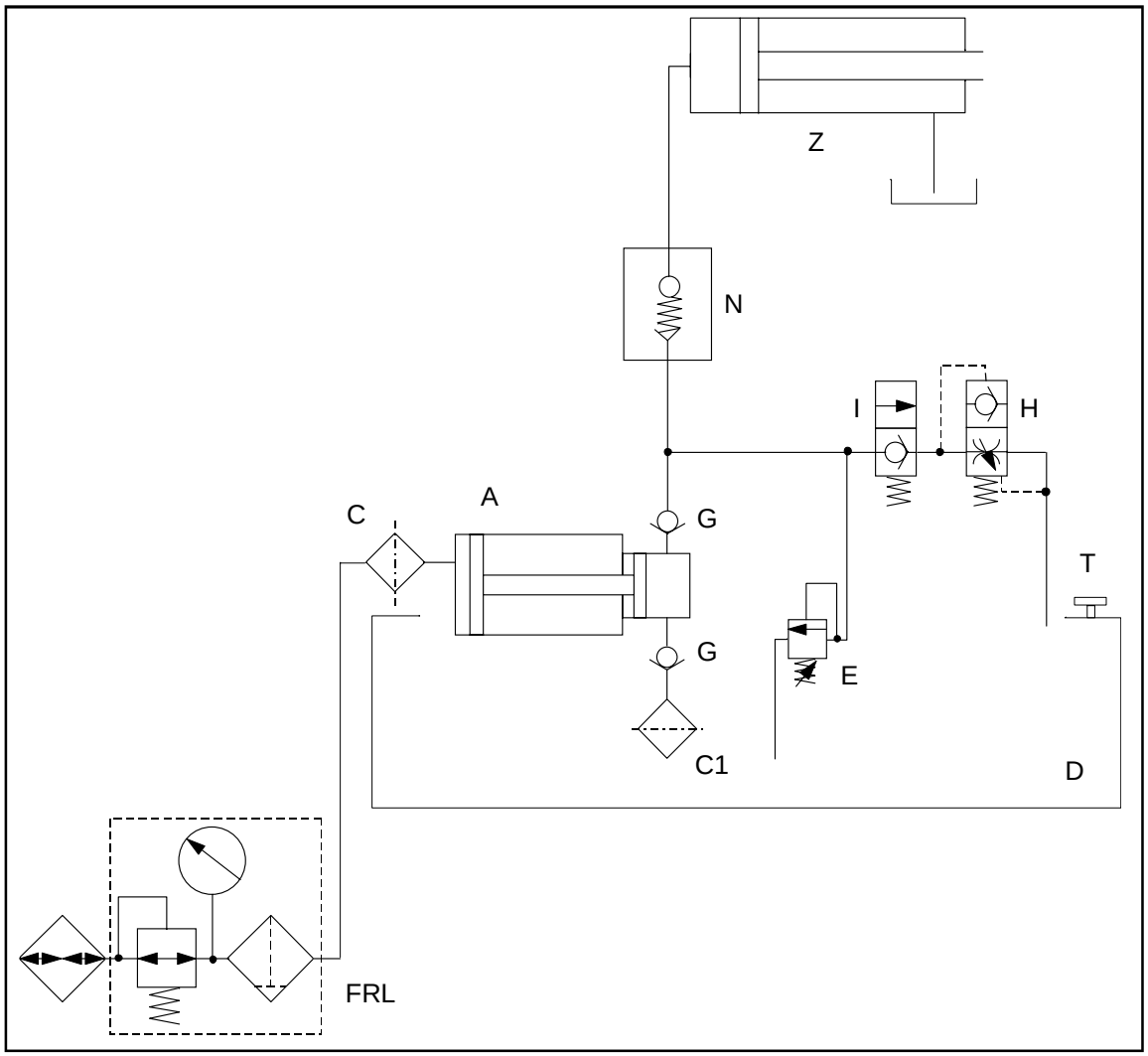

FRL GROUPE FILTRE REDUCTEUR-LUBRIFICATEUR
(Installer par le client)
A POMPE HYDROPNEUMATIQUE alimentation 6-8 Bar
C FILTRE AIR
C1 FILTRE HUILE
D RESERVOIR
E VALVE DE MAX TAREE. 250 BAR
G VALVE DE RETENUE
H REGULATEUR DE DESCENTE
I VALVE DESCENTE
N VALVE ANTICHUTE
T BOUCHON DE VIDANGE
Z CYLINDRE DE MONTEE

19.0
EXPLOSE GROUPE
POMPE- CYLINDRE Art. 456 - 456 S - 456 SE

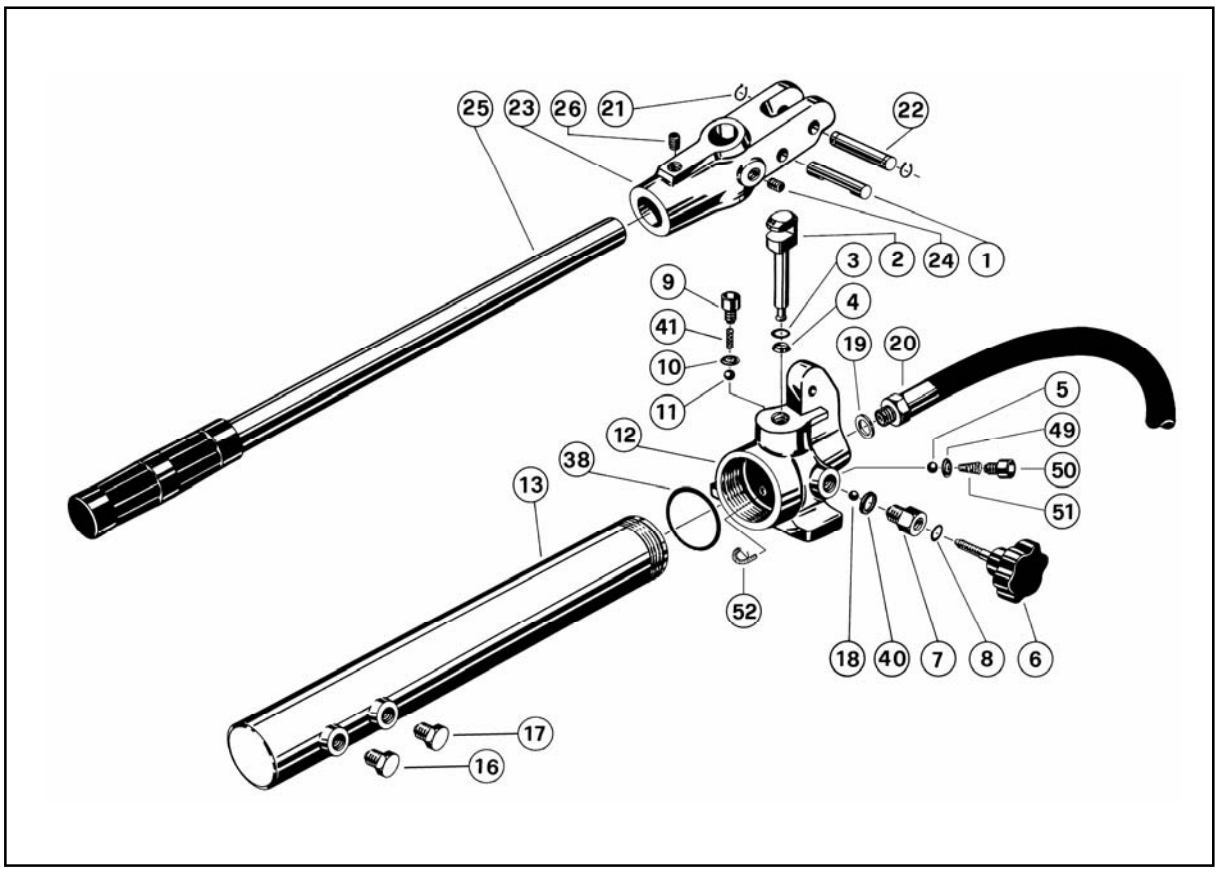

1 Tige
2 Piston de la pompe
3 Joint OR
4 Joint
5 Bille d'aspiration
6 Volant fermeture valve de tenue
7 Écrou pour volant
8 Joint OR
9 Vis de fermeture
10 Joint en cuivre
11 Bille de tenue
12 Corps pompe
13 Réservoir
16 Branchement tuyau
17 Vis pour remplissage d'huile
18 Bille de remplissage
19 Joint en cuivre
20 Tuyau caoutchouc
21 Anneau seeger
22 Tige pivot levier
23 Levier manœuvre pompe
24 Grain fixation rallonge
25 Poignée rallonge levier
26 Grain fixation rallonge
38 Joint OR
40 Joint en cuivre
41 Ressort pour bille
49 Joint en cuivre
50 Vis de fermeture
51 Ressort conique
52 Filtre conique

L'intervention pour des opérations particulières ou de réparations réclame qu'elles soient effectuées par du personnel qualifié.

DANGER DANGER

20.0
EXPLOSE CENTRALE HYDROPNEUMATIQUE
Art. 457 - 457 S - 457 SE

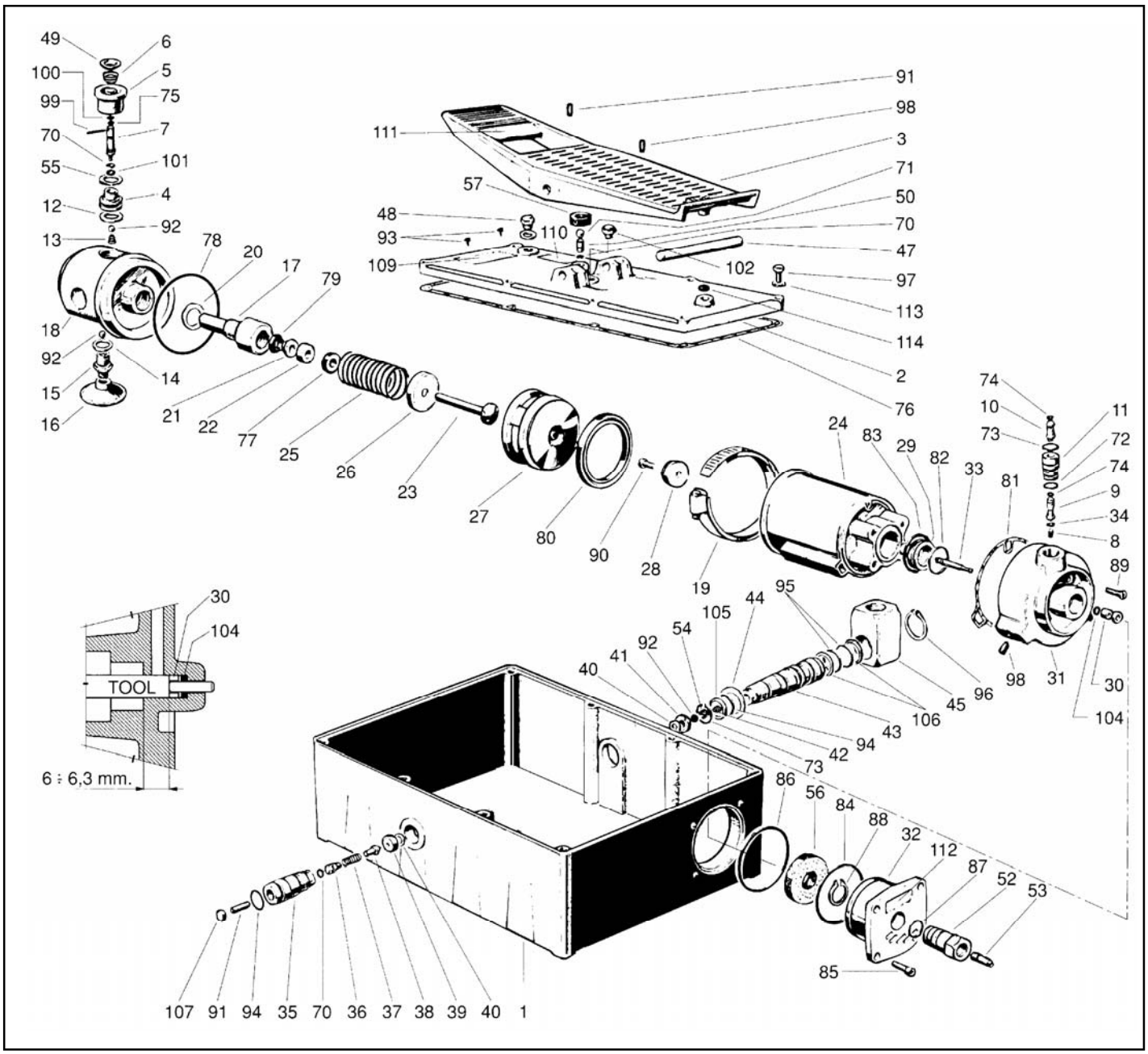

L'intervention pour des opérations particulières ou de réparations réclame qu'elles soient effectuées par du personnel qualifié..

DANGER DANGER

1	Réservoir
2	Couvercle
3	Pédale
4	Siège valve de retour
5	Corps axe différentiel
6	Ressort axe différentiel
7	Tige différentiel
8	Ressort valve début cycle
9	Piston début cycle
10	Tige commande début cycle
11	Siège valve
12	Rondelle « siège-retour »
13	Ressort bille retour huile
14	Rondelle
15	Raccord filtre aspiration
16	Filtre huile
17	Corps pompant HP 700
18	Corps pompe
19	Collier
20	Rondelle
21	Bronze HP 700
22	Ecrou HP 700
23	Pompant
24	Canne
25	Ressort pompant
26	Rondelle arrêt ressort HP 700
27	Piston
28	Rondelle di tenue
29	Piston inverseur
30	Boccola arrêt OR
31	Têtière
32	Flange
33	Pivot piston inverseur
34	Joint de tenue
35	Raccord
36	Pousse ressort
37	Ressort
38	Obturateur valve limit.
39	Siège valve
40	Rondelle
41	Siège valve envoi
42	Ressort
43	Raccord
44	Rondelle
45	Raccord orientable
47	Tige pédale
48	Bouchon d'huile
49	Rondelle arrêt ressort
50	Tige
52	Raccord air
53	Filtre air
54	Guide bille
55	Rondelle
56	Silencieux
57	Protection bille
70	OR
71	Bille
72	OR
74	OR
75	OR
76	Joint couvercle réservoir
77	Ammortisseurs HP 700
78	OR
79	Joint pompant HP 700
80	Joint piston air
81	Joint canne
82	OR
83	OR
84	OR
85	Vis
86	OR
87	OR
88	Joint seeger
89	Vis
90	Vis
91	Grain autobloquant
92	Bille
93	Rivet
94	OR
95	OR
96	Joint seeger
97	Vis
98	Grain
99	Axe
100	Joint anti extruction
101	Joint anti extruction
102	Valve de sécurité
104	OR
105	Joint anti extruction
106	Joint anti extruction
107	Bouchon en plomb
113	Rondelle
114	Racloire

L'intervention pour des opérations particulières ou de réparations réclame qu'elles soient effectuées par du personnel qualifié..

DANGER DANGER

21.0

EXPLOSE STUCTURE ET CYLINDRE
Art. 456 - 456 S - 456 SE e Art. 457 - 457 S - 457 SE

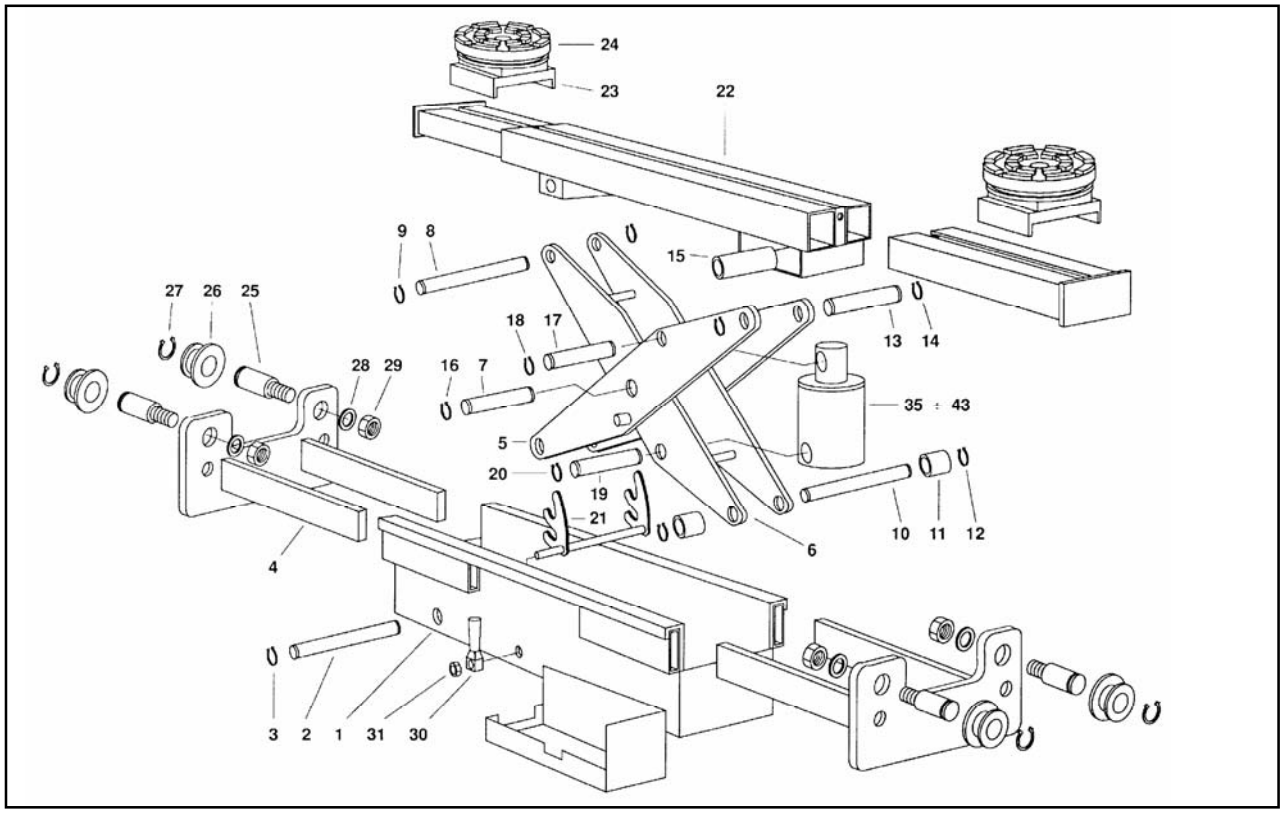

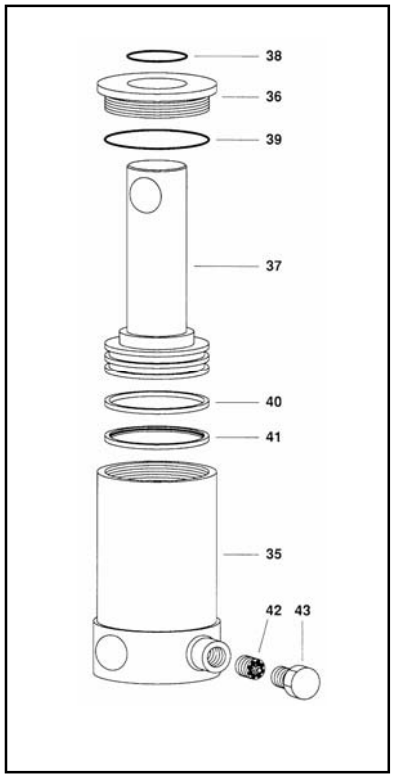

1 Châssis
2 Axe fixe
3 Joint Seeger
4 Rallonge
5 Ciseau externe
6 Ciseau interne
7 Axe central
8 Axe supérieur
9 Joint Seeger
10 Axe mobile
11 Roue
12 Joint Seeger
13 Axe pour roue
14 Joint Seeger
15 Roue large
16 Joint Seeger
17 Tige
18 Joint Seeger
19 Axe cylindre
20 Anneau Seeger
21 Dents de sécurité
22 Tige mobile
23 Porte tampon
24 Tampon
25 Axe roue
26 Roue
27 Joint Seeger
28 Rondelle
29 Ecrou
30 Levier de sécurité
31 Ecrou
35 Corps cylindre
36 Ghiera
37 Tige cylindre
38 Joint OR
39 Joint OR
40 Patin
41 Joint
42 Valve antichute
43 Raccord

22.0 ACCESSOIRES SUR DEMANDE

Pour améliorer les performances de la machine et en même temps rendre son utilisation plus sûre et plus fonctionnelle, ***OMCN*** fournit sur demande une série d'accessoires adaptables aux modèles de la machine de ce manuel.

Les types d'accessoires utilisables pour chaque modèle de la machine sont indiqués sur le catalogue commercial ***OMCN***.

Les instructions spécifiques pour utiliser l'accessoire en toute sécurité sont fournies avec cet accessoire, et par conséquent elles ne sont pas indiquées dans ce manuel, pour des raisons de brièveté.

RAPPORT D'INSTALLATION

(A remplir par l'installateur)

VÉRIFIE DES COMMANDES: MISE EN MARCHE MONTÉE MISE EN MARCHE DESCENTE	
CONTRÔLE FONCTIONNEMENT DES GLISSIÈRES	
CONTRÔLE RALLONGES APPUI GLISSIÈRES	
CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE DANS LE RÉSERVOIR	
CONTRÔLE POSITION ET STABILITÉ TAMPONS ET ÉTRIERS APPUI VÉHICULE	
CONTRÔLE TARAGE VALVE DE MAX. PRESSION	
CONTRÔLE VITESSE DE DESCENTE DE LA TRAVERSE	
CONTRÔLE DE LA MISE EN PLACE DES ÉTIQUETTES ADHÉSIVES ET PROTECTIONS (COMME INDIQUE DANS LE MANUEL D'INSTRUCTIONS)	

OPERATIONS DE CONTROLE

ART.....

ANNOTATIONS:

Signature de l'installateur

Date d'installation

24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA
Via Divisione Tridentina, 23
Tel :035/423.44.11 r.a.
Fax commerciale Italia 035/423.44.41 - 035/423.44.42
Fax Export : +39/035/423.44.49

OMCN/INTERNET :
http:// www.omcn.com
http:// www.omcn.it
e-mail : info@omcn.com
e-mail : info@omcn.it

Cachet du revendeur: